



Canadian Bureau for
International Education
Bureau canadien de
l'éducation internationale

Comité consultatif sur l'immigration consultatif de recherche et de travail Mandat du groupe

Mandat

En tant que porte-parole national, le BCEI fait progresser l'éducation internationale canadienne en créant et mobilisant expertise, savoir, opportunités et leadership.

S'appuyant sur le travail du CCI, et plus précisément sur une série de notes d'information préparées par ce dernier, le Groupe consultatif de recherche et de travail s'affairera à illustrer l'ampleur des conséquences des changements apportés aux lois encadrant l'immigration ou à l'interprétation de celles-ci sur l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales. Le groupe se penchera également sur la capacité d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à mettre en œuvre efficacement le programme de bourses internationales.

Le mandat du Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration est :

- D'aider le CCI du BCEI à articuler les conséquences des problèmes urgents relevés dans les notes d'informations.
- De quantifier, selon différentes modalités, les notes d'informations du CCI.
- De faire avancer l'adoption des recommandations formulées par les notes d'informations du CCI.

Activités

Le Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration :

- Développera, en accord avec les notes d'informations du CCI, des cadres permettant de récolter auprès des membres du BCEI des données concernant les effets des règlements et des instructions d'exécution des programmes d'IRCC sur les étudiant.e.s et les processus d'IRCC.
- Développera et proposera, en accord avec les notes d'informations du CCI et sous la direction de l'agent.e de recherche du BCEI, différents modèles de recherches. Il déterminera également la fréquence des sondages et de leur analyse en plus d'organiser et d'analyser les données recueillies.
- Fera des recommandations au CCI relativement à la présentation et à l'articulation de ces données.

Membres

Le Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration est minimalement composé de cinq ou six membres, dont le/la président.e du groupe.

Le CCI nomme les membres chaque année par le biais d'un processus s'appuyant sur des recommandations.

La composition du groupe de recherche et de travail doit être représentative de celle des membres du BCEI, notamment en ce qui a trait aux secteurs éducatifs (universités, collèges, cégeps, instituts, conseils scolaires et écoles) et à l'équilibre régional (Québec, Ontario, Atlantique, Prairies, et Colombie-Britannique). Parmi les autres critères à prendre en compte, on retrouve : (i) l'expérience dans le domaine de l'immigration, tout particulièrement auprès des étudiant.e.s internationaux.ales, ainsi que le statut de professionnel actif des membres dans leurs établissements respectifs; (ii) l'expérience de recherche dans les domaines de l'éducation internationale et de l'immigration aux cycles supérieurs; et (iii) l'expérience dans l'organisation, l'interprétation et l'analyse de données.

Les membres siègent bénévolement lors de la première année (phase pilote) du groupe, avec une possibilité d'extension.

L'engagement en ce qui concerne le temps pourrait aller jusqu'à cinq heures par mois.

Réunions et communications

Les réunions du groupe auront lieu tous les deux mois et s'harmoniseront avec le flux de travail et l'horaire des réunions du CCI. Les réunions seront organisées par vidéoconférence ou à l'aide d'autres outils numériques.

Les membres du groupe de recherche et de travail doivent assister à toutes les réunions. Le matériel requis pour la tenue des réunions, y compris les ordres du jour, les notes d'information et toute autre mise à jour utile, sera envoyé aux membres avant la réunion. Les membres doivent lire tous les documents pertinents et être prêt.e.s à travailler sur les produits livrables attendus de la part du groupe de recherche et de travail.

Structure de reddition de compte

Le Groupe consultatif de recherche et de travail rendra compte de son travail au CCI (coprésident.e.s) en lui présentant les principaux enjeux, sujets et problèmes lors de ses rencontres mensuelles habituelles. De plus, le Groupe consultatif de recherche et de travail sur l'immigration travaillera étroitement avec des membres de la haute direction du CCI afin de rédiger et de peaufiner les notes d'information du CCI.